



Pour de plus amples renseignements

Pour en connaître davantage sur le PAEDE et pour savoir comment le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement peut aider votre entreprise à prendre de l'essor, communiquez avec l'agent de développement économique de votre région :

Slave Nord
Tél. : 867-920-8967 Fax : 867-873-6109

Inuvik
Tél. : 867-777-7196 Fax : 867-777-7321

Slave Sud
Tél. : 867-872-6430 Fax : 867-872-4628

Sahtu
Tél. : 867-587-7171 Fax : 867-587-3018

Dehcho
Tél. : 867-695-7500 Fax : 867-695-7501

Pour en connaître davantage sur le PAEDE, vous pouvez également visiter notre site Web au :
<http://www.iti.gov.nt.ca/businesseconomicdevelopment/seed.shtml>

Soutenir le développement économique dans nos collectivités

On évalue la disponibilité de l'aide financière en fonction du niveau de la collectivité. Les deux niveaux de collectivités aux TNO sont décrits ci-dessous.

Les collectivités de niveau un sont celles qui présentent une infrastructure d'affaires bien développée et qui possèdent un bon réseau de transport. Ces collectivités comprennent Yellowknife, Inuvik, Fort Smith et Hay River.

Les collectivités de niveau deux comprennent toutes les autres collectivités des TNO.

PAEDE

Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique


Territoires du
Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

La politique du PAEDE peut vous aider.



Soutien aux entreprises

Toutes les entreprises des Territoires du Nord-Ouest (TNO) peuvent demander une aide maximale de 15 000 \$ dans cette catégorie, ce qui couvre les coûts liés aux activités suivantes :

- le financement de démarrage;
- l'aide à l'immobilisation (Uniquement pour les collectivités de niveau 2. Voir au verso);
- le soutien opérationnel;
- le développement de marchés et de produits.

Par le biais du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, les politiques du PAEDE fournissent des contributions de base au démarrage d'entreprises, améliorent les aptitudes ou les compétences et aident les petites collectivités à prendre de l'expansion du point de vue économique.

La politique du PAEDE comprend les cinq catégories suivantes :



Microentreprise

Les résidents des TNO sont admissibles à une aide financière d'un montant maximal de 5 000 \$ s'ils sont impliqués dans l'une ou l'autre des activités de microentreprise suivantes :

- la récolte traditionnelle;
- la production d'artisanat à des fins commerciales;
- toute activité liée au travail autonome, y compris la production de films et la prospection.



Soutien aux secteurs

Les entreprises des TNO peuvent avoir droit à un prêt d'un montant maximal de 15 000 \$ par année pour des secteurs désignés, et portant un taux d'intérêt réduit pendant une période maximale de deux ans. De plus, les associations de gens d'affaires, les bandes et les municipalités des TNO sont admissibles à une aide financière pour la recherche sectorielle d'un montant maximal de 25 000 \$ afin d'effectuer des recherches sur des possibilités à exploiter dans des secteurs désignés. Ces secteurs sont :

- le commerce électronique;
- l'énergie et la durabilité de l'environnement;
- le tourisme;
- l'industrie axée sur la substitution des importations.



Développement économique communautaire

Les associations, les bandes et les conseils communautaires des TNO sont admissibles à une aide financière maximale de 25 000 \$ pour financer un vaste éventail d'initiatives économiques qui visent à soutenir le développement économique communautaire. Ces initiatives comprennent :

- la planification des stratégies ou de la faisabilité;
- le développement des infrastructures pour permettre aux entreprises de croître;
- un meilleur accès aux renseignements commerciaux;
- les événements communautaires qui visent à promouvoir le développement économique.



Veille économique et réseautage

Tous les résidents et les entreprises des TNO sont admissibles à l'aide offerte dans cette catégorie. Lorsque les coûts des voyages d'affaires excèdent 1 500 \$, il est possible de recevoir jusqu'à 3 000 \$ d'aide financière par personne. Pour être admissible, chaque demandeur doit payer au moins 1 000 \$ des frais encourus dans le cadre de chaque voyage.